

Conseil d'animation du 03 juin 2024

Membres du conseil présents : Simone Borel, Henri Cirera, Véronique Duplessy, Josette Para et Corine Vuylsteker.

Membres du conseil absents : Marie-Noëlle et Denys Achard, Muriel Bufquin Coutaud et Annick Desmoulins.

Adhérents présents : Rémi Garcia et Gauvain Marquet.

Compte-rendu

Josette précise que Marie-Noëlle a procédé à l'enregistrement auprès de la Préfecture des nouveaux membres du conseil d'animation de l'association.

1) Site Internet

Certains membres du conseil ont déjà fait connaissance avec Rémi lors de la réunion du 06 mai de même qu'avec Gauvain le mardi 21 mai chez Henri. Tous deux ont répondu favorablement à l'appel de l'association concernant le site Internet de R.E.S.P.E.C.T.S. Gap.

Lors de ces deux rencontres, il a été discuté des deux possibilités pour ce nouveau site :

- soit un clonage du site existant géré par Jacques, ce clone serait géré par RESPECTS Gap.
- soit la création d'un nouveau site plus attractif et spécifique pour Gap.

Gauvain précise que cette dernière solution permettrait de choisir un hébergeur en lien avec l'écologie et d'y mettre vraiment ce que l'on veut en termes de spécificités locales, de couleur et de logo plus modernes.

Véronique ajoute que Jacques est favorable à apporter son aide par contact téléphonique et nous permettrait de récupérer les informations qu'il mettra en ligne sur le site de RESPECTS Occitanie.

Pour Gauvain, il est essentiel de connaître notre objectif avec ce site, de savoir ce que l'on veut mettre en ligne ; les informations sur le jardinage, la grainothèque ne semblent pas vraiment concerner les Hautes-Alpes.

Il faut présenter brièvement l'association, permettre de nouvelles adhésions et leurs renouvellements en lien avec la banque du Crédit Mutuel.

Corine fait observer que les informations transmises par newsletters de Jacques sont intéressantes, beaucoup de personnes ont soit un jardin soit un balcon pour cultiver leurs propres légumes.

Rémi propose de mettre des liens permettant d'obtenir des informations directement auprès du site de Jacques.

Josette transmet à Rémi et à Gauvain le document actualisé courant 2023 et relatif aux 3 principales intentions de l'association.

Pour Véronique, il faut mentionner la liste des produits proposés à la vente et de leurs producteurs respectifs avec pourquoi pas des vidéos les concernant.

On peut également faire figurer en rappel, les dates de livraison des produits.

Elle insiste sur la confidentialité des informations relatives aux adhérents (noms, numéro de téléphone et mail). Avec l'Intelligence Artificielle, il faut être prudent sur les noms et les images personnelles enregistrées sur un site.

Après discussion, il semble que la structure du site pourrait se présenter sur deux colonnes (présentation de l'association et des nouvelles informations) avec des onglets horizontaux pour d'autres pages.

Gauvain suggère d'adresser un mot de passe identique à chaque adhérent pour visualiser les comptes rendus des Assemblées Générales, des Conseils d'Animation et des documents administratifs (statuts et règlement intérieur...) qui n'intéressent sans doute que peu de personnes.

Il propose d'adresser par mail aux membres du conseil, un outil participatif pour aider à la construction du site.

Henri ajoute qu'il ne faut pas penser qu'aux groupements d'achats mais également aux réunions et conversations ainsi qu'à l'atelier « un enfant, un livre, une histoire ».

De même, les dons en nature auprès des associations caritatives gapençaises peuvent figurer en informations.

Gauvain ajoute qu'il faut réfléchir rapidement aux informations de présentation de l'association, des différents onglets (des 3 intentions RES, PEC, TS), des adhésions et autres pistes ...

Pour Véronique, il va falloir se partager ces différentes tâches pendant cet été pour être prêt le plus rapidement possible.

Rémi va contacter Jacques pour discuter de l'avancée du nouveau site Internet de R.E.S.P.E.C.T.S. Gap afin de déterminer une date butoir pour la séparation des sites de Gap et de Toulouse.

2) Signalement d'une adhérente

Par mail, cette personne résidant à 40 mn de Gap, fait part de ses difficultés pour récupérer ses produits du fait de certains reports dans les dates de leur livraison.

Elle souhaite que l'on adresse un message aux adhérents pour trouver une personne qui accepterait de récupérer ses produits et de les conserver jusqu'au jour à sa convenance.

Pour Simone, les dates de livraison ne dépendent pas des référents mais directement des producteurs.

Cette adhérente a deux solutions :

- soit trouver une personne de son choix (voisin, famille ou autre) qui récupère son chèque et vienne le jour de livraison sur Gap chercher ses produits,
- soit s'entendre avec le référent qui pourrait être d'accord pour garder sa commande s'il ne s'agit pas de denrée périssable en attendant qu'elle-même vienne sur Gap.

Une copie de cette décision vient d'être envoyée par mail en réponse à l'intéressée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 45.

Deux prochains conseils d'animation se tiendront les lundis 17 juin et 1^{er} juillet 2024.

Josette précise qu'elle sera absente jusqu'au 14 juillet et propose des prises de note par d'autres membres du conseil si un compte rendu est nécessaire. Nous pouvons également nous rencontrer en semaine et en dehors de la salle Dum'Art pour réfléchir aux informations du nouveau site Internet.

Pour R.E.S.P.E.C.T.S.

Josette Para